



Éditorial

Traditionnellement l'Écho du Habert que vous tenez entre les mains est consacré au Carnaval à venir. Mais cette année son organisation par le conseil municipal des enfants a été programmée plus tôt que nous ne le faisons. Vous trouverez dans ce numéro un bref compte rendu de cette manifestation fort réussie.

Cette année n'est pas une année comme toutes les autres pour notre commune. Comme vous le savez les élections municipales ont eu lieu. En tant qu'association nous avons des questions bien légitimes et des sujets qui nous tiennent à cœur pour nos quartiers et pour leurs habitants. C'est pourquoi, avec les autres Unions de Quartiers de Meylan nous avons décidé d'interpeller nos candidats avec des questions qui nous semblent importantes à aborder. Tous ont obligeamment répondu. Nous avons publié ces contributions sur notre site et tous ceux d'entre vous qui sont abonnés à notre lettre numérique ont pu en prendre connaissance avant le premier tour.

Ce numéro est aussi l'occasion idéale pour reparler des dossiers qui nous sont plus spécifiques et en particulier ceux que notre commission environnement porte à votre connaissance au fil de nos publications, et plaide auprès de nos élus.

Sont ils le reflet de vos attentes ? Vous le savez vos remarques sont toujours les bienvenues.

En espérant que ce numéro un peu différent suscitera votre intérêt, nous vous donnons rendez vous le samedi 17 mai pour la kermesse des fleurs. tenez vous au courant en vous abonnant à notre lettre numérique.

Patrice Vincent président de l'UQBG

Notez ces dates

Samedi 17 mai
Kermesse des fleurs

Le samedi 24 mai à 14 h 30
une conférence sur la Joconde se déroulera à la bibliothèque. Deux classes de l'école élémentaire vont participer à la communication de cet évènement (expo de «Jocondes détournées»).

Du 3 juin au 5 juillet 2014.
Exposition à la bibliothèque Grand-Pré du travail de Christian Guers.



Compte rendu du carnaval

En tout premier lieu je veux remercier ici tous les bénévoles qui se sont investis dans la réussite de ce carnaval ! Qu'ils soient de la commission fêtes, du CA ou même qu'ils ne soient pas réguliers de l'Union de Quartiers, c'est grâce à eux tous que le carnaval cette année s'est aussi bien déroulé!

Le temps était avec nous en ce Samedi 22 Février. Le cortège s'est ébranlé peu après 14h00, pour un tour dans les Buclos, avant d'aller faire une petite pause devant la résidence du pré blanc pour que nos anciens profitent aussi de cette journée festive. Puis nous avons traversé les Eyminees avant de remonter le long du chemin du Habert. Une fois l'avenue du Vercors traversée nous avons rejoint les autres Unions de Quartiers au parc du Bruchet où la fanfare « Les Sonnes en Bulles » a animé le lieu en attendant que l'on brûle les bonshommes Carnaval 2014.

Une après-midi festive partagée par tous les enfants de Meylan à l'initiative du conseil municipal d'enfants et soutenue par toutes les Unions de Quartiers et les enfants des écoles.

Patrice Vincent

Vous pouvez voir quelques photos sur notre site.



Contact : Horizons, 16 rue des Aiguinards, Meylan - tel : 04 76 90 32 85
www.horizons-meylan.com

biodiversité, le coin du hérisson



LEQUEL EST NUISIBLE, LEQUEL EST UTILE ?

Réponse : les deux sont utiles, car le premier de ces deux insectes est la larve de la coccinelle qui est un prédateur féroce des pucerons puisqu'il peut en dévorer plusieurs centaines.

De quoi vous faire renoncer à l'emploi des pesticides à l'instar des services techniques de la ville. Vous en saurez plus sur la question en consultant notre site internet. www.uqbgp.fr

Bureau de l'Union de Quartiers Buclos – Grand-Pré
Président : Patrice VINCENT 06 81 70 62 33
Vice-Président : Daniel DUCROCQ 06 82 27 99 90
Secrétaire : Marie-Jo SCHOENI 04 56 59 61 98
Trésorier : Alain LE MEUR 04 76 41 23 35

Adresse postale :
7 bis avenue du Vercors - 38240 Meylan
Site : www.uqbgp.fr - contact@uqbgp.fr
Abonnez vous sur notre site à l'ÉCHO en ligne
l'UQBG sur Facebook : devenons amis !



Buclos Grand Pré Coeur de ville nature



MAÎTRISER LE BRUIT ET LA POLLUTION



AVEC 100 400 véhicules par jour qui transitent à la périphérie immédiate et à l'intérieur du quartier nous sommes très bien «arrosés» par la pollution et les nuisances acoustiques. On a tous compris en voyant l'épais brouillard qui recouvre la vallée pendant plusieurs jours - et qui revient à un rythme régulier - que les particules en suspension ne s'arrêtaient pas aux glissières d'autoroute. Devenu au fil des ans une question préoccupante de santé publique le traitement de ces problèmes descend rarement au niveau des communes et des programmes électoraux au prétexte que c'est une question «globale». Sur certaines nuisances, le bruit, il y a pourtant une panoplie juridique et technique à la disposition des Maires et des préconisations d'urbanisme bien répertoriées (à l'élaboration desquelles notre commune a contribué dans d'autres temps). Il y a aussi un plan Air Climat d'agglomération avec des objectifs quantifiés qui devraient se traduire par du volontarisme dans les communes concernées du bassin grenoblois. Meylan ne s'est pas distingué jusqu'ici sur ces fronts tant il est vrai que le débat communal porte davantage sur le logement, les piscines, la sécurité, que sur les questions de santé.

La pollution n'est pas mesurée dans notre commune (Elle l'est à St Martin d'Hères) et le règlement bruit est le programme minimum de la Préfecture. Pas beaucoup d'écho non plus aux alarmes que nous émettons régulièrement sur les risques d'inondation pluviales du quartier des Buclos auxquels le chantier des digues de l'Isère ne porte pas remède.

Si l'ampleur et les conséquences de la pollution sont difficiles à quantifier dans notre quartier celles des nuisances acoustiques sont connues et impactent une part non négligeable de Meylanais.

Bruits de circulation, de chantier, tapage d'attroupements nocturnes, engins bruyants

d'entretien des espaces verts, établissements dispensant de la musique, et aussi bruits de voisinage dégradent notre environnement sonore surtout lorsqu'ils se relaient. A l'heure où l'on valorise dans les discours et les plaquettes une «ville nature», des «circulations douces», «les écos quartiers», la «tranquillité publique» il serait peut être temps d'esquisser un programme ou la croissance des surfaces de plancher, du nombre d'habitants et des circulations intègre des études d'impact sur ces questions sensibles et que l'on fixe des limites.

L'UQBGP a tout fait lors de l'élaboration du PLU pour que notre quartier conserve sa qualité de vie et échappe à des projets immobiliers envahissants. La mise en oeuvre du Plan Local d'Urbanisme dans une perspective de développement durable sera la tâche de l'équipe municipale qui se trouve désormais aux commandes. Le «cœur de ville» appellation symbolique de notre quartier doit demeurer vivable et battre d'un rythme raisonnable, la trame verte et bleue doit être raccommodée pour qu'elle joue son rôle de couloir de la biodiversité et de filtre à pollution. Il doit être fait appel à la responsabilité et au civisme des citoyens mais avant tout à la vigilance des pouvoirs publics pour que des plus jeunes aux plus âgés on puisse circuler et traverser le quartier dans la sécurité. La qualité du «paysage sonore» doit être pris en compte au même titre que les autres questions d'environnement par une réglementation bien comprise.

Nous souhaitons que le conseil municipal s'engage dans une concertation continue avec les habitants et leurs associations et qu'ils soient consultés à chaque fois qu'il sera envisagé un remodelage même modeste de leur cadre de vie, projet immobilier ou autre. Voire qu'ils puissent proposer des projets dans des commissions extra-municipales.

C'est la condition d'une collaboration constructive entre élus et citoyens qui veulent pouvoir manifester leur patriotisme de quartier dans l'intervalle qui sépare deux élections. C'est aussi une bonne manière de prévenir les malentendus et les conflits partisans dans lesquels les administrés ne se retrouvent pas.

Nous avons la chance d'habiter une commune où il fait bon vivre malgré sa situation de corridor de transit. Faisons en sorte de conjuguer nos efforts pour corriger nos points faibles et valoriser nos atouts.

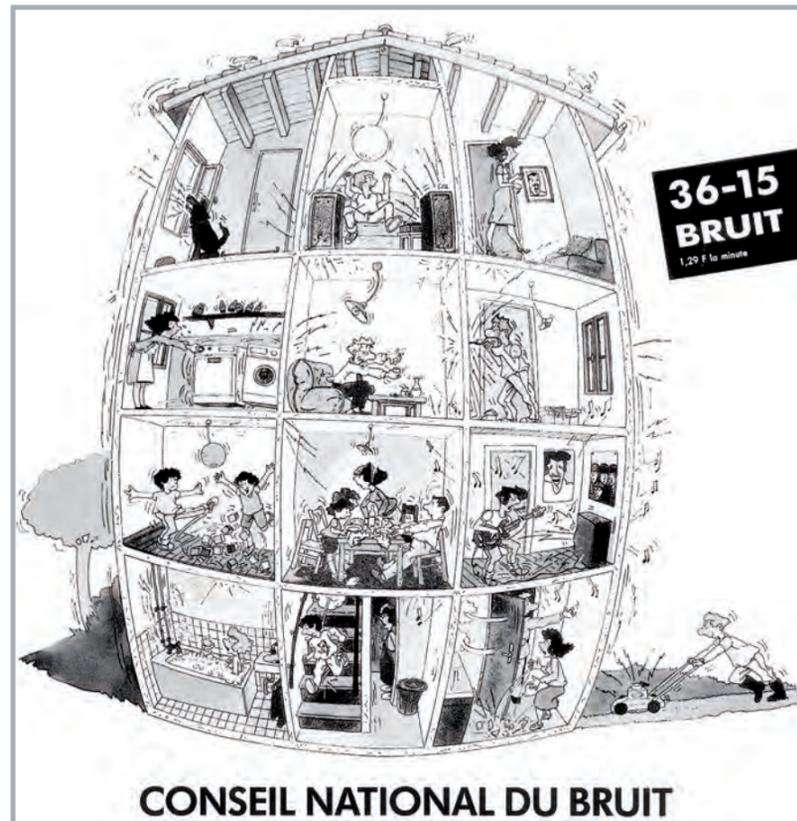
UNE OPTION POUR MEYLAN LE CLUB DÉCIBEL VILLES

Le Club déciBel Villes accompagne les collectivités qui souhaitent mettre en œuvre des actions dans le domaine de l'environnement sonore. Le Club est animé par le Centre d'information et de documentation sur le bruit; CIDB, www.bruit.fr

Potin d'eau douce

En passant Boulevard des Alpes vous vous êtes demandés quel était cet ouvrage qui écrivait la digue de la Chantourne en face du gymnase. Il s'agit d'un déversoir en cas de trop plein du canal. On se croyait à l'abri des crues... Dont acte !

VOTRE PLANCHER C'EST LE PLAFOND DU VOISIN La vie est faite tout autant de respect que de tolérance



CONSEIL NATIONAL DU BRUIT

- Je n'ai pas le droit de gêner mes voisins, ni le jour ni la nuit.
- Je marche avec des chaussures, des chaussettes ou nus pieds.
- Je modère le son de ma télévision et de ma chaîne hi-fi.
- J'achète des appareils électroménagers silencieux.
- Je ne remplace pas mon revêtement de sol sans prendre des précautions d'isolation.
- Je ne bricole pas en dehors des horaires recommandés.
- Je mets des feutres sous les pieds de mes meubles.
- Je m'entends avec mes voisins lorsque j'organise une fête et j'accepte aussi la leur.
- Je ne claque pas les portes de mon appartement.
- Je descends les escaliers en silence.
- Je tonds ma pelouse à des horaires acceptables par tous.
- J'apprends à mon chien à ne pas aboyer inconsidérément.

Les zones très claires sont affectées d'un niveau sonore de 55 à 60 décibels. Les zones noires sont supérieures à 75 décibels (Modélisation)



Adultes : Course, 5 et 10 Km - Marche, 5 Km - Enfants : Parcours, 3, 2 et 1 km
Départ lycée du Grésivaudan



ASPARUN Le 12 avril 2014 à Meylan

Courir et marcher pour les enfants dyslexiques

aspamathle.asso-web.com



ASPARUN c'est la grande manifestation annuelle sportive du quartier à laquelle les familles au grand complet peuvent participer parce qu'elle est faite pour eux. La version 2014 sera la troisième édition de cette opération qui a fait le choix de parer les causes oubliées. Les deux précédentes ont permis de rénover l'école primaire d'Andémaka à Madagascar. Pas un Euro des sommes collectées n'a été gaspillé et la bonne réalisation du chantier a été contrôlée sur place par nos soins. Le résultat est visible sur le site <http://fimitsa.wix.com/>. Cette année nous avons choisi d'encourager une méthode pédagogique innovante qui s'efforce d'apporter des solutions pour corriger un handicap très répandu, la DYSLEXIE, puisqu'il touche (selon le ministère de l'éducation nationale) de 4 à 5 % des enfants scolarisés. Les solutions institutionnelles remédient tant bien que mal à ce handicap faute de moyens, et aussi parce que cent ans de recherche n'ont pas permis d'avoir de certitude scientifique sur la nature du trouble. Les parents dont les enfants sont affectés d'un handicap sévère sont contraints de rechercher des structures d'accueil adaptées, il y en a peu et l'École Fourio en est une. C'est elle que nous soutenons.

<http://www.systemedys.com/>

Toutes les informations

Parcours 5 km marche : sans certificat médical (ouvert à tous). Départ 9H00 - Préinscriptions : 6 € - Sur Place : 8€.

Parcours 5 km course : avec certificat médical (de 14 ans et +). Départ 9h15 - Préinscriptions : 6 € - Sur Place : 8€.

Parcours 10 KM course : avec certificat médical (de 16 ans et +) Départ 9h45 - Préinscriptions : 10 € - Sur Place : 12 €.

Parcours 3 km (12 ans -13 ans) sans certificat médical. Départ 11H00. Autorisation parentale pour les mineurs extérieurs à l'association. Tarif 3 €.

Parcours 2 km (10 ans -11 ans) sans certificat médical. Départ 11H00. Autorisation parentale pour les mineurs extérieurs à l'association. Tarif 3 €.

Parcours 1 km (8 - 9 ans) sans certificat médical. Départ 11H25. Autorisation parentale pour les mineurs extérieurs à l'association Tarif 3 €.

Modalités d'inscription :

- En ligne : aspamathle.asso-web.com jusqu'au jeudi 10 avril 2014
- Par la poste : Chrystel Perrier, 54 ch. de la Taillat 38240 Meylan, jusqu'au 6/04/2014
- Au centre commercial des Buclos, le vendredi 11 avril de 10h à 18h00
- Sur le lieu de départ de la course, le samedi 12 avril à partir de 8h00